

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ÉCOLE

LE PALOISEL ÉLÉMENTAIRE

Tél : 01 60 60 71 12 Fax : 01 60 60 71 12 Courriel : Ce.0771370w@ac-creteil.fr	☒ 1 ^{er} trimestre ☐ 2 ^{ème} trimestre ☐ 3 ^{ème} trimestre ☐ extraordinaire	Date Le 06 /11 /2014 De 18 H 30 à 19H30
---	--	--

Enseignant(e)s de l'école	● M.Vigneulle (Directeur- CE2/CM1) ● Mme Lioret (CP) ● Mme L'Hénoret (CP) ● Mme Bourdoulous (CE1) ● Mme Fourot (CE1)	● Mme Deherder (CE2) ● Mme Dewitte (CM1) ● Mme Guérin-Bouziane (CM2) ● M.Morin (CM2) ● Mme Bordes (décharge dir.)
Membres du RASED	●	
IEN ou son représentant	●	
DDEN	●	
Parents élus	● Mme Di Mascio (UNAAPE) ● Mme Nedelec (UNAAPE) ● M.Reboussin (UNAAPE) ● ●	● ● Mme Touyeras (UNAAPE) ● Mme Akguc ● Mme Bores
Le maire ou son représentant	●	
Conseiller municipal	● M. Leray	
Autres membres invités	● ●	● ●
Absent(es) ● ●	Absent(es) excusé(es) ● Mme Beaulaton-Vésinet (IE N) ● M. Robert (UNAAPE) ● Mme Poveda-Gabaldon (UNAAPE)	● M. Canault (UNAAPE) ● M. Geoffroy ou Mme Nicolas ● Mme Lemburg (Psychologue)

1. Modalités du fonctionnement du conseil d'école :

Le conseil d'école est composé du Directeur, des enseignants, des représentants des parents d'élèves, du Maire, d'un Conseiller Municipal (affaires scolaires), d'un DDEN, d'un membre du Rased. L'Inspectrice Départementale est membre de droit.

Cette année il y a eu un taux de participation pour l'élection des parents d'élèves de 31,55 %. Une seule liste de 7 candidats. Le tirage au sort a désigné Mme Akguc et Mme Bores.

3 conseils d'école dans l'année.

Rôle : le conseil d'école vote le règlement intérieur de l'école, est associé à l'élaboration du projet d'école, donne son avis et toutes suggestions sur le fonctionnement de l'école et toutes les questions touchant la vie de l'école...

2. Organisation pédagogique de l'école (effectifs...) :

229 élèves (106 filles, 123 garçons) répartis en 9 classes :

2 CP de 26

2 CE1 de 23

1 CE2 de 28

1 CE2/CM1 de 25

1 CM1 de 29

1 CM2 de 25

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ÉCOLE LE PALOISEL ÉLÉMENTAIRE

1 CM2 de 24

Les perspectives sont environ les mêmes pour l'an prochain quant au nombre d'élèves.

3. Vote du règlement intérieur à l'unanimité

4. Réorganisation de la semaine scolaire :

Lecture du courrier de M. Le Maire.

Constatant l'échec des TAP, Monsieur le Maire propose un changement de la semaine scolaire qu'il souhaite mettre en place dès janvier.

Proposition d'un nouveau planning (voir photocopié)

Décision inédite : changer d'horaires en cours d'année. Ce qui va changer :

- Déroulement plus homogène
 - Plus de temps le midi
- De plus une étude sera organisée 2 jours : de 16h à 17h

Questions :

- Le mercredi à 11h30 : Les élèves pourront-ils rester à la cantine ?
Réponse : pas de cantine, si pas de centre de loisirs (comme actuellement)
- L'étude est-elle justifiée alors que les devoirs sont interdits ?
Réponse : Les leçons pourront être apprises (intéressant pour les parents qui rentrent tard)
Autre problème : la discipline pendant l'étude : des élèves indisciplinés ont été exclus l'an dernier.

Vote : 17/17 pour (unanimité **pour** ce changement pour l'ensemble des écoles de Combs-la-Ville)

Néanmoins les Parents élus de l' AAPE + 3 enseignants souhaitent rappeler leur hostilité à cette réforme.

Malgré leur accord pour la proposition du maire certains enseignants auraient aimé que soit étudié une autre proposition : Classe le mercredi matin de 8h30 à 10h30 seulement ce qui dégagerait une heure pour les APC, et classe tous les après-midi de 13h30 à 16h00..

5. Sécurité et hygiène :

Le 1^{er} exercice d'évacuation s'est bien passé. 2 autres exercices sont prévus dans l'année.

Les élèves ne seront plus prévenus.

6. Projet d'école :

Le projet d'école 2010-2013 se poursuit. Seuls des avenants ont été faits. Améliorer la lecture/compréhension et l' ouverture culturelle sont les deux axes de ce projet.

Les écoles sont dans l'attente des nouveaux programmes qui ne sont pas encore définis. Une demi-journée pour consultation sur le socle commun et l'élaboration des nouveaux programmes devrait prévue en remplacement de celle annulée le 13 octobre mais nous n'avons pas de nouvelles.

7. Vie de l'école :

Cycles avec intervenants EPS : uniquement pour les CM1/CM2.

Question de parent : Pourquoi ? Raison financière : budget limité à cause des TAP.

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ÉCOLE LE PALOISEL ÉLÉMENTAIRE

A partir de janvier, si les TAP sont supprimés, reviendra –t-on à l'organisation précédente concernant les intervenants sportifs et musicaux ?

Demande de Mr Leray à la mairie.

Aides spécifiques :

- Maître G : N'intervient plus à Paloisel
- Maître E : n'intervient plus → Donc, plus d'intervention RASED à l'école.
- Maitresse UP2A (pour enfants allophones) → en congé maternité et non remplacée.

8. Bilan coopérative :

Le directeur soumet le bilan de la coopérative qui est approuvé par l'ensemble des personnes présentes au conseil d'école.

9. Travaux :

Actuellement : TBi dans 2 classes

En + 1 TBi sur un autre support (tableau blanc)

1 autre TBi est prévu au CPa avant Noël.

D'autres enseignants sont intéressés par un TB I pour l'an prochain.

10. Questions diverses :

- Traversée face au collège : 1 seul agent pour faire traverser les élèves est parfois trop juste à cause du manque de respect des automobilistes et de l'affluence due à la présence du collège et du parking du gymnase.
- Photos scolaire : le directeur informe les parents du décès du photographe habituel et soumet le choix du nouveau photographe. Le directeur demande si l'on reste à la formule actuelle (portraits + photos planches en novembre et photos de classe en mai) et au même tarif. Le tarif est supérieur à ce qui est proposé en maternelle mais aucune somme d'argent n'est demandée pour les sorties. Les parents d'élèves et donc le conseil d'école approuve ce choix. Les photos-portraits sont donc prévus pour le **24 novembre 2014**.

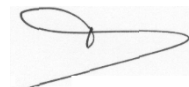
Prochain conseil d'école : vendredi 6 mars 2015 à 18h30

Fin du Conseil : 19h30

La Secrétaire,

Laure L'HENORET

Le Directeur,



Dominique VIGNEULLE